



CONFIANCE



PARTAGE



INNOVATION

CONTRAT DE PERFORMANCE 2014-2016

CONFIANCE, PARTAGE, INNOVATION

Paris, le jeudi 22 mai 2014



Aurélie Filippetti
Ministre de la Culture
et de la Communication



Bruno Racine
Président de la Bibliothèque
nationale de France

Confiance, partage, innovation – telles sont les valeurs qui inspirent la Bibliothèque nationale de France dans l'exercice des missions qui lui sont confiées par le législateur et par le Gouvernement. Alors que son environnement technologique, scientifique et culturel connaît une profonde et rapide mutation, la BnF doit sans cesse repenser son action afin de rester l'institution de confiance, garante de l'authenticité et de la pérennité du patrimoine dont elle a la charge et d'être en mesure de le partager avec le plus grand nombre.

Le présent contrat de performance explicite les grandes orientations stratégiques de la Bibliothèque pour les trois années à venir, les actions prioritaires qui seront mises en œuvre, les résultats attendus et les moyens qui y seront consacrés. Nécessairement concentrée sur les principaux défis, une telle démarche ne prétend pas à l'exhaustivité et ne mentionnera donc pas toutes les activités que conduit la Bibliothèque dans l'exercice de ses missions.

La Bibliothèque nationale de France veille sur un patrimoine rassemblé sans interruption depuis cinq siècles à travers le dépôt légal et une politique active d'acquisitions. Elle a pour tâche de constituer et d'enrichir les collections, de les cataloguer et de les signaler, de les conserver, de les faire connaître à un large public sur place et à distance, de les transmettre aux générations futures. Elle contribue ainsi à la démocratisation du savoir et au rayonnement culturel de la collectivité nationale.

Fidèle à ses missions traditionnelles, attentive aux enjeux contemporains tels que la transition numérique ou le développement durable, la Bibliothèque s'attache à moderniser ses modes de fonctionnement, participant ainsi à la politique générale de modernisation de l'action publique. Opérateur majeur du ministère de la Culture et de la Communication, elle contribue aux politiques transversales de ce dernier, notamment l'éducation artistique et culturelle ou l'accessibilité.

Confrontée, au cours de la période 2009-2013, à l'évolution rapide des technologies numériques et des pratiques culturelles et de recherche, la BnF a engagé des chantiers majeurs : politique ambitieuse de numérisation du patrimoine, visible à travers la Bibliothèque numérique Gallica dont la croissance en volume et en fréquentation a été très soutenue au cours de la période ; développement de SPAR comme outil de préservation et de partage des documents numériques ; rationalisation des procédures liées aux missions traditionnelles de la Bibliothèque (dépôt légal, catalogage, conservation) ; coopération accrue avec le réseau des bibliothèques

et institutions de recherche, tant au niveau national qu'international ; rationalisation du patrimoine immobilier de l'établissement et rénovation du site historique du quadrilatère Richelieu ; adaptation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin aux attentes et aux pratiques du public.

Plusieurs chantiers ouverts dans le cadre du contrat de performance 2009/2013 restent d'actualité. Dans un contexte budgétaire contraint, des réponses appropriées devront être trouvées sur un certain nombre de points d'attention ou de vigilance identifiés dans le diagnostic établi sur la période écoulée : capacité à poursuivre l'enrichissement des collections dans toute leur diversité ; amplification de la gestion dynamique des espaces et des collections ; amélioration du signalement des ressources numériques et de la visibilité des catalogues (catalogues de la BnF ou catalogue collectif) ; mise en œuvre d'un projet d'ampleur de numérisation de la presse ; relance de la fréquentation et diversification des publics à travers l'action éducative, pédagogique et éditoriale.

Pour mener à bien de tels projets, il est essentiel que l'ensemble des personnels de l'établissement, au travers d'une politique dynamique d'accompagnement au changement des métiers et des compétences, soient au cœur de ces évolutions.

Le principal défi à relever pour la Bibliothèque, dans un contexte budgétaire contraint, est bien là : être porteuse des progrès technologiques au bénéfice de la communauté scientifique et, au-delà, du plus grand nombre, et demeurer le lieu, unique par son excellence et l'ampleur de ses collections, d'un patrimoine qui concerne aujourd'hui tous les types de documents : manuscrits, livres imprimés, périodiques, gravures, photographies, cartes, monnaies, documents audiovisuels, jeux vidéo, sites internet...

Garantir l'accès aux collections de la Bibliothèque, aujourd'hui et demain

Cet axe a pour objectif de conforter l'exercice par la BnF de ses missions statutaires d'enrichissement, de signalement et de conservation de ses collections et de poursuivre leur adaptation au numérique. Par la conduite de projets innovants, la BnF confirmera le rôle moteur qu'elle entend jouer pour intégrer le numérique dans le patrimoine national et en faciliter durablement l'accès aux chercheurs, actuels et futurs.



L'émergence d'un patrimoine nativement numérique (livres et périodiques numériques, archives du web, manuscrits d'auteur...) exige d'adapter les modes d'entrée dans les collections, au premier rang desquels le dépôt légal.

Après le lancement en 2006 du moissonnage des sites web du domaine français, la BnF doit parvenir, à l'horizon 2016, à collecter, mais aussi à signaler, conserver et communiquer l'édition nationale de livres numériques.

En parallèle, elle s'attachera à rendre plus facilement accessibles les collections numériques qu'elle a déjà constituées (archives du web, ebooks acquis de façon pérenne, archives numériques reçus par dons, ...), en mettant au point des modes de signalement qui favorisent l'usage par les publics de ce patrimoine documentaire, pour partie inexploré.

Ce souci d'un meilleur signalement impose de rénover aussi les catalogues. Le but est d'améliorer l'ergonomie et la puissance de recherche des catalogues existants mais également de favoriser la diffusion sur le web des données bibliographiques qu'ils contiennent, recoupant ainsi plus largement les modes d'interrogation par moteur de recherche fréquemment utilisés par les usagers.

L'augmentation continue des collections physiques et numériques oblige à préciser la stratégie de préservation à moyen et long terme tant en ce qui concerne les espaces de stockage que les différents traitements de conservation. Pour faire face à la saturation prochaine de ses magasins, la BnF doit élaborer et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'accroissement de ses capacités de stockage afin de développer la gestion dynamique de ses collections entre ses sites parisiens et le site de Bussy Saint-Georges. Les actions de conservation profiteront plus encore de la numérisation des collections grâce à une politique intégrée de numérisation et de traitements physiques.

Enfin, la politique d'acquisition de la BnF s'adaptera à la diversité des supports (papier ou numérique) et de leur mode d'accès (sur place ou en ligne), à la réalité des usages et des attentes des publics ainsi qu'à l'environnement documentaire dans lequel la BnF opère.

A. ENRICHIR LES COLLECTIONS DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

Poursuivre une politique d'acquisitions patrimoniales soutenue

La politique d'acquisitions patrimoniales de la BnF repose sur la multiplicité des modes d'entrée dans les collections (achats, dons, legs, datations,...) et sur la diversité des médias et des champs disciplinaires. À ce titre, la Bibliothèque portera une attention particulière au patrimoine des 20^e et 21^e siècles, à la création artistique et à la vie intellectuelle (philosophes, penseurs, personnalités des médias, ...), aux témoignages du goût d'aujourd'hui et à la culture populaire, ainsi qu'à l'émergence du patrimoine de l'avenir sous forme numérique (net art, ...).

L'actualisation de la charte des acquisitions permettra de clarifier les critères de sélection des acquisitions patrimoniales et d'explicitier les priorités de la Bibliothèque dans ce domaine.

Outre la poursuite des efforts de mobilisation du mécénat (prospection de grands mécènes, dîner annuel, appels à souscription publique, trésors nationaux...), les acquisitions patrimoniales, parce qu'elles confortent l'attractivité de la BnF et construisent le patrimoine de demain, seront maintenues à un haut niveau. Elles seront prioritaires dans l'affectation des revenus tirés de la participation de la BnF au projet Le Louvre-Abou Dhabi.

Établir un plan de développement des acquisitions, physiques et numériques, tenant compte de la mission de dépôt légal, de l'environnement documentaire parisien et national, des attentes et usages des lecteurs

La politique d'acquisition de la Bibliothèque reposera sur l'observation suivie de la production éditoriale française et étrangère, sur une croissance raisonnée des acquisitions courantes sous forme numérique, sur une connaissance plus précise des pratiques, des usages et des attentes des publics servis.

Cette stratégie sera définie dans une approche concertée, aussi bien en interne entre les différents départements de collection qu'avec l'environnement documentaire dans lequel opère la Bibliothèque : dispositifs nationaux (licences, archives ouvertes, ...) et partenariats disciplinaires avec les institutions détentrices de fonds d'excellence.

Sur la période 2014/2016, la Bibliothèque maintiendra une politique d'acquisitions courantes soutenue.

2014

Actualisation de la charte documentaire de la BnF (orientations, mode de suivi et d'évaluation), conventions de partenariats de répartition documentaire avec un premier cercle d'institutions (Campus Condorcet, INHA, Bulac), révision disciplinaire (sciences humaines et sociales, art, sciences, droit, économie)

2015

Définition de la politique documentaire de la salle Ovale (Richelieu)

INDICATEUR

Taux de consultation des imprimés en Bibliothèque de recherche (hors entrées par dépôt légal)
- en cours de construction :

2014

—

2015

—

2016

—

Actualiser et faire mieux connaître les axes de la numérisation des collections

La politique documentaire de numérisation des collections de la BnF sera conçue en concertation avec les publics et les communautés et en cohérence avec la politique de coopération nationale. Elle tiendra compte des orientations qui seront dégagées à la suite de l'évaluation de la politique publique de numérisation des ressources culturelles conduite au titre de la Modernisation de l'action publique (MAP).

Le but est de rendre plus lisibles les priorités documentaires des programmes de numérisation mis en œuvre par la Bibliothèque. La planification reposera sur des critères de sélection clarifiés et prendra la forme d'une charte documentaire de la numérisation, exprimant la vision à long terme de la Bibliothèque. Le programme triennal identifiant les axes documentaires et disciplinaires privilégiés sera décliné en programmes annuels.

Une prise en compte plus dynamique des usages et des attentes des publics (communautés scientifiques, utilisateurs individuels) dans l'élaboration des programmes constituera une innovation majeure du dispositif.

2014

Élaboration et mise en ligne de la charte documentaire générale de la numérisation et élaboration d'une première programmation triennale
Déploiement d'un nouveau dispositif d'échange avec les usagers, permettant d'informer sur les « Nouveautés à venir » et de recueillir des suggestions de documents à numériser

de préciser les modalités du dépôt légal des services de communication au public en ligne, par l'introduction d'un dépôt à l'unité ou par lots dans le cas où les documents ne peuvent être collectés intégralement selon des procédures automatiques (articles R132-23 et suivants). Par ailleurs, la BnF prépare, en lien avec les différents acteurs concernés, la réduction du nombre d'exemplaires imprimés à déposer par les éditeurs (articles R132-4, R-132-5).

Sur le plan technique, les modalités d'entrée de ces documents (essentiellement des livres numériques dans un premier temps), de conservation, de signalement et d'accès seront définies, dans le respect des règles attachées au dépôt légal. La Bibliothèque privilégiera une montée en charge progressive de cette nouvelle modalité de dépôt, notamment en lien avec des e-distributeurs qui pourront déposer pour le compte des éditeurs.

2014

Fin de la redistribution, en concordance avec l'échéance des conventions entre la BnF et les attributaires [en lien avec l'adoption du décret modificatif du Code du patrimoine]

Expérimentation en cours avec un e-distributeur

2015

Mise en production et consolidation de l'ensemble de la chaîne de traitement, avec un nombre limité de e-distributeurs

2016

Mise en production de l'ensemble de la chaîne de traitement du dépôt légal des livres numériques

6

B. COLLECTER ET RENDRE ACCESSIBLES L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS, NOTAMMENT CEUX NATIVEMENT NUMÉRIQUES

Adapter le périmètre du dépôt légal : collecte d'un exemplaire unique sous forme papier et de l'ensemble des publications numériques

L'édition de livres numériques se développe et se généralise, que les ouvrages soient homothétiques d'ouvrages papier ou, mais cela demeure plus rare, qu'ils n'existent que sous cette forme. Cette évolution généralisée amène à étendre le champ du dépôt légal à ce type de publications : la priorité de la Bibliothèque consiste à mettre au point la chaîne de traitement complète (entrée, signalement, conservation, communication) tout en promouvant l'adoption des textes réglementaires précisant les modalités de collecte des documents dématérialisés.

Les actions à mettre en œuvre sont d'ordre juridique et technique. Sur le plan juridique, une réforme de la partie réglementaire du Code du patrimoine est nécessaire afin

Dans le domaine des documents audiovisuels, si les documents dématérialisés représentent d'ores et déjà 38 % du dépôt légal des images animées en 2013, une partie de l'édition de documents sonores échappe au dépôt légal car elle n'existe que sous forme dématérialisée. Afin d'assurer la continuité du dépôt légal et avant que certains documents ne soient plus disponibles, l'Extranet du dépôt légal sera développé pour permettre l'entrée en grand nombre de fichiers sonores dématérialisés. Une première expérimentation avec un éditeur sera conduite sur la période du présent contrat de performance.

Dans le domaine de la presse, la priorité est d'accroître la collecte des versions PDF des titres de la presse quotidienne régionale. En effet, ces collectes allient amplitude, en permettant d'archiver les différentes éditions locales des titres concernés, et conservation (supports papier particulièrement fragiles, qui font aujourd'hui l'objet de

INDICATEUR

Nombre de livres numériques entrés par dépôt légal

2014	expérimentation
2015	5 000
2016	10 000

« Une grande réforme du dépôt légal »

programmes de microfilmage). Elles nécessitent des moyens importants afin d'adapter la programmation (profils spécifiques à chaque titre) et de garantir le suivi de la production (instabilité des architectures techniques des sites et des modèles)

2014

Consolidation de la chaîne de collecte mise en production en 2013 et collecte d'au moins 15 titres de la PQR correspondant à plus de 100 éditions locales

Enfin, la période 2014/2016 verra se poursuivre, en conformité avec les impératifs de développement durable et de simplification administrative, la dématérialisation des procédures de déclaration des déposants entamée en 2009 avec l'Extranet du dépôt légal, aujourd'hui opérationnel pour tous les types de documents soumis à cette obligation. L'instruction du projet qui propose aux éditeurs le transfert automatique de leurs données, sans nouvelle saisie, a débuté en 2012. Elle aboutira au 1^{er} trimestre 2014, avec la participation d'un premier éditeur. Ce nouveau service doit garantir rapidité, régularité et complétude des dépôts pour les plus gros déposants qui n'utilisent pas actuellement l'Extranet du dépôt légal. Les mêmes principes seront mis en œuvre pour les autres types de documents soumis au dépôt légal.

INDICATEUR

Pourcentage des livres déclarés par l'Extranet du dépôt légal (y compris par récupération automatique des flux de données des éditeurs – B to B)

2014	55%
2015	60%
2016	65%

Étendre les filières d'entrée et de consultation aux documents nés sous forme numérique (manuscrits numériques, correspondances électroniques, photographies...)

La dématérialisation concerne également des documents présentant un intérêt documentaire et patrimonial (œuvres manuscrites, correspondances, photographies, cartes et plans, œuvres musicales ...) remis à la BnF sous forme de fichiers numériques de diverses époques,

dans des formats (PDF, formats d'images courants JPEG et TIFF, formats audiovisuels, formats spécifiques à un domaine, combinaison de différents formats) et des supports très hétérogènes (disquettes, clés USB, internet, messages électroniques...). D'ores et déjà, plusieurs milliers de ces documents sont stockés de façon diverse. Le potentiel est de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers d'items.

La BnF se donne pour objectif d'intégrer rapidement de tels documents dans ses chaînes d'entrées de sorte à ne pas freiner l'entrée du patrimoine d'aujourd'hui dans ses collections. La démarche, très innovante - notamment pour les manuscrits d'écrivains contemporains - sera progressive (sauvegarde succincte et métadonnées minimales, puis dans un second temps métadonnées plus complètes et communication dans Gallica intramuros, enfin conservation pérenne).

Les solutions apportées à ces documents pourront s'étendre aux ressources numériques acquises de façon pérenne par la BnF (acquisitions d'ebooks en particulier) qu'il conviendrait de signaler au catalogue général.

2014

Mise en place expérimentale d'une intégration par évolution de l'application de gestion des entrées

2015

Consolidation puis extension des formats couverts, développement des métadonnées et communication sur place

2016

Conservation pérenne intégrale

Améliorer le signalement des ressources numériques (archives du web, livres numériques...)

En lien avec l'entrée des livres numériques par dépôt légal, la mission de publication de la Bibliographie nationale française des livres va s'étendre à ce type de documents. Conformément à son excellence reconnue dans ce domaine, la Bibliothèque doit réaliser un catalogage de référence des documents numériques au même titre que pour les documents imprimés. La BnF se donne comme objectif d'adopter les mêmes principes pour les autres types de documents qui sont l'objet d'une bibliographie nationale. Cette activité nouvelle s'ajoutera au catalogage des dépôts d'exemplaires physiques et sera mise en œuvre progressivement, en privilégiant la coopération avec les éditeurs pour la normalisation des métadonnées, afin de garantir la qualité et la richesse des données bibliographiques récupérées et grâce à la mise à disposition d'outils d'automatisation en matière de production de notices par les catalogueurs (création de notices par duplication, liens automatiques, ...).

2014

Expérimentation avec des éditeurs volontaires – définition d'un modèle de données et d'un processus de catalogage aussi automatisé que possible, exploitant les métadonnées produites et transmises par les éditeurs ou les e-distributeurs

2015

Mise en production effective et consolidation des procédures et des pratiques

2016

Réalisation de la cible pour la production courante de livres numériques – les livres numériques collectés par dépôt légal sont signalés au catalogue général et dans la Bibliographie nationale française et disponibles dans Gallica intramuros

INDICATEUR

Délai médian de catalogage des livres entrés par Dépôt légal

2014	4 semaines
2015	4 semaines
2016	4 semaines

À compléter par :

Délai médian de mise à disposition dans Gallica intramuros des livres numériques entrés par Dépôt légal (indicateur sans cible à ce stade / à définir lors de la montée en charge de cette filière)

S'agissant du signalement des archives du web, sans lequel ce patrimoine documentaire nouveau ne sera pas exploité, la BnF privilégiera la piste de l'indexation plein texte des archives collectées. La période 2014/2016 verra ainsi l'instruction des solutions techniques envisageables et la mise en œuvre de la solution la plus économe au regard de l'objectif poursuivi.

C. INSCRIRE LE SIGNALEMENT BIBLIOGRAPHIQUE DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE

Les données bibliographiques irriguent tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, au premier rang desquelles celle de faire connaître ses collections. Maintenir une politique de signalement ambitieuse (nombre croissant de documents à signaler en raison de l'expansion continue de l'édition aussi bien imprimée que numérique) et efficace (les usagers se détournent des catalogues traditionnels au profit

des moteurs de recherche) dans un contexte budgétaire contraint nécessite d'optimiser les coûts de production bibliographique et de mieux valoriser la diffusion des données bibliographiques produites par la BnF.

Cette politique s'inscrit dans le mouvement d'ouverture des données publiques (Open data) comme dans le développement du web sémantique. Pour rencontrer son public, la BnF doit s'adapter aux nouveaux usages de consultation et de recherche en ligne : cette mutation implique des adaptations à la fois techniques (modèles et formats des métadonnées), informatiques (processus de traitement de données, applications de production et de diffusion) et organisationnelles (évolution des métiers et des activités). L'ambition, à plus long terme, consiste à proposer une offre de consultation et de réutilisation des données bibliographiques plus visible, plus simple d'utilisation, plus rationnelle. Cette offre permettra de générer, tant par la BnF que par des tiers, des services innovants et à valeur ajoutée qui prendront appui sur l'héritage unique que constitue la production bibliographique historique de la BnF aussi bien que sa production courante.

Dans la continuité des actions engagées, la BnF entend revoir plusieurs modalités et outils de sa production bibliographique, en travaillant davantage en réseau afin de se concentrer sur sa valeur ajoutée propre. Les actions prioritaires ici identifiées constitueront des avancées significatives dans cette direction.

Faire évoluer la production bibliographique pour mieux répondre aux usages du web

Il s'agit ici de favoriser les économies et la mutualisation dans les activités de catalogage, ainsi que l'interopérabilité avec les autres producteurs ou détenteurs de données bibliographiques.

Un premier objectif consiste à consolider les procédures de dérivation de notices bibliographiques à partir du réservoir OCLC pour les acquisitions courantes en langue étrangère, dans la continuité des acquis du chantier de modernisation entrepris dans le cadre du précédent contrat de performance. Ce chantier vient compléter la récupération de métadonnées produites par les éditeurs, dans le cadre des développements prévus pour le dépôt légal.

INDICATEUR

Taux de dérivation des notices bibliographiques des acquisitions courantes en langue étrangère

2014	85%
2015	90%
2016	95%

Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes

2014	6 semaines
2015	5 semaines
2016	4 semaines

La BnF s'engage au cours de la période à développer un outil de production en EAD (format permettant de structurer les descriptions de manuscrits et de documents d'archives), en remplacement de l'actuel catalogue BAM (BnF Archives et manuscrits). Il s'agit d'acter la généralisation de l'EAD à un périmètre documentaire élargi et cohérent et de doter les personnels d'un outil de travail répondant aux fonctionnalités requises. La BnF s'attachera à la mutualisation avec les autres institutions concernées, dans l'optique d'un futur outil national de production en EAD qui constituerait la brique logicielle indispensable à l'enrichissement et au développement du catalogue national des manuscrits coordonné par le CCFr.

Par ailleurs, la modernisation de l'outil de production du catalogue général sera mise en chantier à partir de 2016.

2014

Étude fonctionnelle et définition du cadre de collaboration et de financement au niveau national

2015

Spécifications et développement

2016

Mise en production à la BnF

La BnF poursuivra la mise en œuvre des nouvelles normes internationales de catalogage (RDA) en veillant, par une politique active de normalisation, à l'adaptation de ce code et des normes françaises aux besoins de la communauté nationale. Elle poursuivra ses efforts de consolidation des grands référentiels d'autorité (titres, personnes, collectivités, sujet / DEWEY / RAMEAU) qui constituent les pivots essentiels de l'évolution des catalogues vers le modèle FRBR (modèle conceptuel de données bibliographiques élaboré par des experts internationaux et approuvé par l'IFLA - International Federation of Library Associations and Institutions). Dans ce cadre, elle cherchera à enrichir les référentiels d'autorité de la BnF de données produites par des tiers (notices d'autorité du Fichier virtuel d'autorités international (VIAF)) et à intensifier les collaborations et mutualisations avec l'ABES. Enfin, elle participera à l'évolution des identifiants, vecteurs indispensables de l'interopérabilité de l'information bibliographique sur le web, en rénovant les identifiants existants (ISSN pour les ressources continues, ARK, ...) ou en suggérant de nouveaux. La BnF se propose de devenir agence ISNI pour les identités publiques.

2014

Établissement d'une nouvelle convention ABES-BnF et élaboration d'un plan d'action intégrant l'évolution et la complémentarité des missions des deux opérateurs

Installation de l'agence ISNI et mise à disposition des identifiants produits par la BnF auprès des communautés demandeuses ; exploration des modèles économiques et des partenariats possibles pour fournir un service d'identification d'autres ressources que celles gérées par la BnF

2015

Mise en œuvre du dispositif retenu pour l'extension des services d'attribution d'identifiants selon les partenariats établis en 2014

Offrir à l'utilisateur des modes de consultation des catalogues plus performants (interfaces des catalogues modernisées, modes de visualisation innovants...)

Il s'agit d'abord de moderniser l'interface publique du catalogue général afin de l'adapter aux usages du web, de tirer un meilleur parti de la richesse des données bibliographiques structurées qui le constituent, notamment en proposant des résultats par facettes, des rebonds grâce aux autorités, le regroupement des notices bibliographiques reliées aux œuvres, ou encore de décliner l'interface sous forme de vues ou d'univers thématiques de façon à proposer des contextes d'interrogation correspondant à des usages différenciés.

2014

Mise en ligne d'une version V1, sous la forme d'un catalogue Labs

2015

Mise en production d'une V2

2016

Basculer vers le nouveau catalogue et fermeture de l'interface actuelle

Sera conduit en parallèle un chantier de refonte de l'interface publique du catalogue BnF-Archives et manuscrits, en cohérence avec le chantier de refonte de son outil de production.

La convergence des évolutions du CCFr avec celles des autres catalogues sera également privilégiée (cf. 2 d).

« Des catalogues performants »

Mettre à disposition et diffuser les données bibliographiques sur le web pour encourager leur réutilisation

La BnF entend susciter et faciliter les réutilisations par des tiers de ses données bibliographiques, aujourd'hui placées sous licence ouverte de l'État, confirmant le rôle pionnier de l'établissement dans la politique d'ouverture des données publiques culturelles poursuivie par le ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'agit d'abord d'augmenter la visibilité des ressources bibliographiques de la BnF dans les grandes bases de connaissances commerciales internationales (OCLC – Ex Libris – EBSCO, etc.) ainsi que de mieux les exposer sur le web de données.

Ce mouvement passera en priorité par la poursuite du développement du service data.bnf.fr et de ses fonctions fédératrices de l'ensemble des ressources bibliographiques et numériques : l'objectif, à terme, consiste à y intégrer l'ensemble des données de qualité que produit la BnF et à développer autour de ce service innovant un ensemble de partenaires producteurs de données culturelles et éducatives liées, ouvertes et de confiance. Le nombre de notices des catalogues sources traitées par data.bnf.fr continuera ainsi de progresser, en visant 80% des notices validées à fin 2015.

Durant cette période de transition, la BnF continuera d'adapter ses services bibliographiques aux besoins des bibliothèques publiques : amélioration des performances des outils de récupération au format MARC, évolution des entrepôts OAI, nouveaux services d'information et d'expertise-conseil auprès des réutilisateurs.

INDICATEUR

Fréquentation de data.bnf.fr

2014	880 000
2015	1 000 000
2016	1 200 000

D. GARANTIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE CONSERVATION

Actualiser la charte de la conservation en y intégrant la sauvegarde numérique et la préservation du numérique natif et en articulant plus étroitement conservation physique des collections et filières de numérisation

La conservation du patrimoine documentaire et sa préservation pour les générations futures constituent des piliers fondateurs de la BnF : si cette mission demeure primordiale, les conditions de sa réalisation sont aujourd'hui profondément modifiées par les nouvelles possibilités offertes par la numérisation et par les nouvelles contraintes liées à la préservation des collections numérisées et nées numériques.

L'actualisation de la charte de la conservation de la BnF afin d'y intégrer la sauvegarde numérique et la préservation du numérique natif constitue une priorité de la Bibliothèque.

2014

Actualisation de la charte de la conservation de la BnF

2015

Action de diffusion et d'appropriation de la doctrine de conservation de la BnF

2016

Développement d'un outil de gestion et de suivi de la préservation du numérique natif (dépôt légal)

Afin d'optimiser les moyens consacrés à la numérisation et aux programmes de conservation physique au cours de la période 2014/2016, l'articulation entre traitements physiques et opérations de numérisation sera renforcée afin qu'une majorité des chantiers mis en œuvre intègre ces deux volets.

En particulier, les critères de conservation seront plus systématiquement pris en compte dans le choix des documents à numériser, afin de renforcer la composante « numérisation de conservation » des programmes (fonds abîmés, fragiles ou très consultés) au bénéfice de la communication des documents. Il s'agit également d'orienter davantage les activités de conservation physique en fonction des programmes de numérisation, que ce soit pour en faciliter la mise en œuvre, les compléter ou limiter les dégradations qu'ils peuvent occasionner.

À terme, cette approche doit permettre de mieux cibler les interventions lourdes et de concentrer davantage les moyens de conservation sur la prévention. Ces orientations impliquent de bien évaluer les fonds et d'affiner le choix des priorités de traitement. Les chaînes existantes qui associent à la numérisation des traitements plus légers, préparatoires et complémentaires pourront ainsi être développées.

Le maintien à un haut niveau de la conservation curative et préventive, incluant l'entretien du bâtiment en tant qu'espace de conservation, reste indispensable pour garantir l'intégrité des collections physiques et numériques. Les capacités et l'organisation du plan d'urgence seront actualisées et développées.

INDICATEUR

Nombre de documents ayant bénéficié de traitements de conservation et restauration (traitements préventifs et curatifs, reliure, désacidification, équipement léger, conditionnement ...)

2014	250 000
2015	250 000
2016	250 000

Permettre la gestion partagée des collections numériques conservées dans SPAR

La BnF dispose d'une solide expérience en matière de préservation numérique grâce à son entrepôt numérique SPAR. Déployé en plusieurs temps, ce système ouvert et modulaire de pérennisation de l'information doit désormais s'inscrire plus étroitement dans la stratégie de conservation et de gestion des collections numériques de la Bibliothèque et évoluer vers un véritable « magasin numérique ».

La BnF définira et mettra en œuvre une doctrine de conservation numérique reposant sur des niveaux de garantie déterminés en fonction de l'origine et du type de documents, de manière à maîtriser la croissance des volumes stockés.

Il s'agit également de préciser le schéma d'organisation et de gestion de la conservation numérique et de doter en particulier le magasin numérique SPAR d'outils ergonomiques d'administration, de gestion et de pilotage à l'usage des chargés de collection.

2014

Définition des besoins organisationnels et techniques pour le pilotage de la conservation numérique

2015

Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions pour répondre aux besoins identifiés

Développer la gestion dynamique des espaces et des collections : accroissement des capacités de stockage de Bussy Saint-Georges et de François-Mitterrand ; mise en place d'une filière de communication et de gestion des collections

La politique de gestion dynamique des collections mise en œuvre par la BnF consiste à délocaliser certaines collections sur un site distinct des espaces de communication, dédié au stockage des documents, parfois également à la reproduction et aux traitements de conservation. Le site de Bussy Saint-Georges, situé à seulement une trentaine de kilomètres des sites de la BnF de Paris intra-muros, exerce actuellement ces fonctions. Ce rôle est appelé à se développer.

Le bâtiment situé sur ce site arrive à saturation prochainement et devra bénéficier, à une échéance encore non déterminée, d'une extension de ses capacités de stockage. L'étude confiée en 2013 à un cabinet extérieur comporte deux phases : la première, rendue en juin 2013, décrit l'état des lieux des sites parisiens et de Bussy Saint-Georges ; la seconde, rendue en janvier 2014, présente des axes d'évolutions pour les prochaines années.

Sur la base des hypothèses d'accroissement des collections à court terme, l'horizon de saturation des magasins tant à Bussy Saint-Georges qu'à François-Mitterrand (2017)

nécessite de prendre rapidement des mesures concrètes. Ces mesures sont de deux types :

- d'une part, l'augmentation des capacités de stockage par remembrement des magasins actuels et mise en place de rayonnages supplémentaires dans les magasins de grande hauteur de François-Mitterrand et de Bussy Saint-Georges. Ces mesures sont nécessaires à court terme mais non suffisantes étant donné la vitesse de l'accroissement des collections ;
- d'autre part, la programmation des actions nécessaires pour que la BnF se dote, en une fois, d'une capacité de stockage accrue d'environ 150 km linéaires. Ceci requiert soit de construire une deuxième barrette à Bussy Saint-Georges dont le coût est estimé aujourd'hui à 36 M€, soit de louer dans un premier temps des magasins adaptés, par exemple dans le nouveau bâtiment du CTLes (Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur) de Bussy Saint-Georges qui ne sera pas entièrement occupé. La BnF se donne la fin du premier semestre 2014 afin d'aboutir à une programmation.

INDICATEUR

Taux d'occupation des capacités de stockage / des kml équipés

2014	90%
2015	90%
2016	90%

Partager les richesses et les savoir-faire de la Bibliothèque

Ce deuxième objectif stratégique
touche au cœur des missions
de service public et de coopération de la BnF.



Il concerne au premier chef la qualité des services rendus aux divers publics pour l'exploration des collections patrimoniales qu'elle soit savante, de loisir, éducative ou culturelle. Il traduit également la volonté d'ouverture de l'établissement à un large public, sur place et en ligne, au nom de la démocratisation des accès au savoir et à la culture. Le numérique permet aujourd'hui de renouveler toutes les formes de médiations.

Ce partage des richesses et des savoir-faire est également le socle des coopérations de toute nature, entre la BnF et ses partenaires institutionnels. Il s'incarne dans un grand nombre de projets de collaborations, nationaux et internationaux, dans les domaines de la recherche, de l'expertise professionnelle et de l'innovation.

A. MAINTENIR L'EXCELLENCE DES SERVICES AUX LECTEURS ET S'OUVRIRE À DE NOUVEAUX PUBLICS

Mener une politique active de développement des publics

Chercheurs et étudiants, visiteurs et touristes, retraités et jeunes enfants, professionnels des bibliothèques, etc. : les publics de la BnF sont variés et à cette diversité répond un très large éventail de services, sur place et à distance. Développer activement les publics constitue une priorité pour la période qui s'ouvre. La formalisation de sa politique des publics, dans un document d'orientation stratégique explicitant les différentes actions à mener et les objectifs assignés aux différents services de la BnF qui contribuent à sa mise en œuvre, constitue la première étape.

Il s'agira ainsi, sur la base d'un état des lieux précis, de disposer d'une définition claire des publics à conquérir ou à fidéliser selon les espaces (virtuels ou physiques) et les services, d'une hiérarchisation des priorités, de propositions d'actions et d'outils complémentaires de promotion. Il s'agira également de définir le dispositif d'évaluation permettant de mesurer la réalisation des objectifs et d'adapter les actions en fonction des résultats.

Notamment, s'agissant de la Bibliothèque de recherche, la BnF développera son public traditionnel (étudiants, enseignants du supérieur et chercheurs) et s'ouvrira davantage à des publics non académiques (chercheurs à titre personnel, publics professionnels). À cette fin, des actions de terrain seront mises en œuvre en direction des diverses communautés de lecteurs visées et les règles d'accréditation pour les accueillir seront assouplies (2014).

2014

Élaboration d'un document stratégique

2015

Mise en œuvre des actions de développement et évaluation

Poursuivre la modernisation des services de la Bibliothèque de recherche, notamment grâce à la nouvelle offre de services de Richelieu (zone 1)

La modernisation portera sur :

- l'offre numérique : structuration et valorisation de Gallica intramuros, offre numérique exclusive de la bibliothèque physique, valorisation du dépôt légal de l'internet ;
- les outils et services : modernisation des postes de travail et des interfaces, extension de l'accès distant, équipement en wifi, évolution des systèmes de reproduction, accès sur place aux documents numériques sous droits (Gallica intramuros, archives du Web...) sur les ordinateurs personnels des chercheurs (projet AVEC) ;
- les nouveaux usages des lecteurs : favoriser le travail en groupe, l'accueil de séminaires, le travail des chercheurs en lien avec leurs communautés, la mise à disposition d'outils méthodologiques, l'interaction entre les lecteurs et la Bibliothèque.

En vue de la réouverture au public de la zone 1 rénovée du quadrilatère Richelieu, prévue pour le printemps 2016, la BnF conduira plusieurs chantiers visant à garantir la continuité et la modernisation des services au public : rénovation de deux salles de lecture et équipement en wifi (Arts du spectacle et Manuscrits), préparation de trois salles de lecture provisoires et mise en place d'un système renforcé de communication par navette des collections délocalisées. Trois salles d'accueil de groupe seront mises à disposition des chercheurs. Les demandes de communication seront informatisées et elles pourront être formulées sur place ou à distance. Plus de 85% des catalogues des départements spécialisés seront mis en ligne grâce à la conversion rétrospective.

La BnF et l'INHA proposeront un accueil et une carte de lecteur communs.

INDICATEUR

Fréquentation de la Bibliothèque de recherche (nombre d'entrées)

2014	390 000
2015	400 000
2016	410 000

Évolution de la part des nouveaux inscrits dans les titulaires d'une carte annuelle.

Renforcer le Haut-de-jardin comme bibliothèque ouverte à tous

L'automne 2014 verra la fin des transformations des espaces d'accueil et de lecture du Haut-de-jardin. La période suivante sera celle d'un approfondissement des orientations annoncées en 2012 pour donner au HDJ une identité plus claire, développer et diversifier son lectorat, susciter, notamment au moyen des réseaux sociaux, la constitution d'une véritable communauté de publics.

Les principales actions que la BnF conduira au cours des trois prochaines années porteront sur :

« Une bibliothèque ouverte à tous »

- la poursuite des adaptations de l'offre documentaire, notamment en direction de certains publics particuliers ;
- le développement des outils : aide bibliographique en ligne, outils didactiques et de médiation, extension du wifi notamment pour faciliter l'usage de terminaux mobiles ;
- une interaction accrue entre les activités de lecture et l'offre culturelle de la BnF (espaces Actualité et Patrimoine, manifestations au plus près des collections, ...) ;
- la communication numérique : refonte du site web, présence sur les réseaux sociaux, interactions croissantes entre les lecteurs et la Bibliothèque.

Grâce au suivi et à l'évaluation de sa politique envers les publics, la BnF sera particulièrement soucieuse des attentes des lecteurs du HdJ vis-à-vis des services proposés : augmentation du nombre de places, gestion des saturations, amplitude horaire, gratuité... Il y aura lieu de tenir compte de l'utilisation du HdJ par des lecteurs utilisant des stations et sièges de travail situés en dehors des salles de lecture.

Élaboration d'un bilan annuel du projet Haut-de-Jardin, au regard de ses objectifs (évolution des espaces, évolution des services, fréquentation, diversification des publics, ...)

INDICATEUR

Fréquentation de la bibliothèque de Haut-de-Jardin (nombre d'entrées)

2014	505 000
2015	530 000
2016	560 000

Évolution de la part des publics non étudiants et non scolaires dans les détenteurs de carte annuelle.

Développer l'accès à distance des collections, tant pour les chercheurs que pour le grand public, la médiation et la valorisation numériques des collections

Les usages sur place et à distance sont complémentaires et peuvent se renforcer mutuellement. La BnF souhaite favoriser et développer ces interactions par plusieurs types d'actions :

- développement de la valorisation de l'offre numérique sur place (Gallica intramuros, dépôt légal de l'internet, ...) ;
- promotion des collections numériques (corpus Gallica, éditorialisation de documents dans le programme Les Essentiels, présence de Gallica dans les réseaux sociaux, ...) ;
- développement de l'accès à distance pour les collections numériques acquises et les outils bibliographiques, ressources pour lesquelles la possibilité d'offrir aux lecteurs accrédités un accès hors des emprises de la Bibliothèque constitue désormais un préalable à la décision d'acquisition ;
- développement des portails et guides thématiques lancés

en 2013 (Sociétés en débats, Europe, publications officielles, Développement durable, Francophonie, ...) ;

- poursuite de l'intégration de SINDBAD dans la plupart des applications publiques (création d'une base de connaissances, notamment). Autour de SINDBAD, l'ambition est également de développer des outils méthodologiques de recherche pour les lecteurs ;

- développement de canaux numériques spécialisés (pages Facebook, portails de recherche, blogs thématiques, carnets de recherche) pour irriguer les communautés d'intérêt autour de collections (générales ou spécialisées) ou de sites (Richelieu, Arsenal,...).

La BnF continuera également à développer son offre de valorisation à forte valeur éditoriale ajoutée, notamment dans le cadre de partenariats (projet Passerelles, ebooks enrichis), qui contribue à renforcer la visibilité de la Bibliothèque, de ses richesses et de ses savoir-faire.

INDICATEUR

Consultation des ressources électroniques (nombre de sessions) / dont part à distance

2014	110 000
2015	120 000
2016	130 000

Ces différentes actions s'appuieront sur une politique de communication institutionnelle renouvelée. Au cours de ces dernières années, la BnF a réalisé un effort important pour mieux faire connaître ses activités événementielles et culturelles, telles que les manifestations et expositions. Aujourd'hui, la communication institutionnelle doit assurer plus largement la promotion de l'ensemble des sites physiques et des services en ligne de la Bibliothèque et contribuer, grâce au renforcement de la notoriété de la BnF, au développement des publics.

À cette fin, la BnF se dotera d'une signature représentative de cette orientation (« Partageons la culture ») et conduira des campagnes de communication grand public, dont la première, réalisée grâce à un mécénat de compétence, sera diffusée dès le premier semestre 2014.

INDICATEUR

Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr (site institutionnel et services en ligne)

2014	29 000 000
2015	32 000 000
2016	36 000 000

B. ENRICHIR L'OFFRE CULTURELLE NATIONALE ET CONTRIBUER À L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Valoriser le patrimoine graphique, imprimé et audiovisuel auprès d'un large public grâce à une programmation culturelle sur place et en ligne (expositions, manifestations, éditions...)

La BnF s'attachera au cours de la période à mieux affirmer sa programmation culturelle dans l'environnement parisien en développant trois axes principaux pour ses expositions : programmer chaque année une exposition susceptible d'attirer de l'ordre de 50 à 60 000 visiteurs ; maintenir le lien avec la création contemporaine ; accentuer la tenue d'évènements récurrents susceptibles de fidéliser des publics spécifiques (biennale du dessin de presse, biennale du graphisme, expositions « littéraires »).

Cette programmation continuera à s'appuyer sur des outils de médiation adaptés et innovants pour tous publics, avec des dispositifs spécifiques pour les publics en situation de handicap.

L'ouverture au public de la zone 1 rénovée du quadrilatère Richelieu au printemps 2016 constituera un moment fort de la programmation culturelle de l'établissement. D'ici à 2016, la BnF collaborera avec l'INHA et l'ENC pour mettre en place un programme de manifestations autour de cette ouverture : colloque, conférences, visites, projections, ... La réalisation avant 2016 de la muséographie de la galerie des Trésors et du musée des Monnaies, médailles et antiques constitue un autre objectif majeur du programme scientifique et culturel du projet Richelieu.

2015

Mise à jour du programme scientifique et culturel du projet Richelieu

INDICATEUR

Fréquentation des expositions
(hors espaces permanents et espaces publics)

2014	130 000
2015	145 000
2016	150 000

En matière d'édition, la priorité consistera à développer l'offre d'ouvrages de valorisation des collections susceptible de rencontrer un large public, hors catalogues d'exposition et ouvrages scientifiques, à raison d'une dizaine de titres nouveaux par an.

Développer les actions pédagogiques et de médiation sur place et à distance en direction des publics spécifiques : enseignants et scolaires, familles et jeunes publics, publics éloignés de la culture ou empêchés

La spécificité des collections de la BnF en fait un élément important du dispositif d'éducation artistique et culturelle. Expositions, action pédagogique, visites, ateliers pour les classes, formation des enseignants et des professionnels de la médiation, expositions virtuelles et dossiers en ligne, conférences, colloques... : la BnF propose sur place et à distance une pédagogie innovante, avec l'aide de médiateurs professionnels, de conservateurs et d'enseignants d'arts plastiques. Elle a ainsi développé une riche offre pédagogique à destination des élèves comme des enseignants. La création prochaine à la Bibliothèque de l' Arsenal d'une « maison des métiers du livre » ouverte aux publics et aux professionnels où les activités éducatives seront particulièrement développées contribuera à renforcer l'action de la BnF dans ce domaine.

L'ouverture de la zone 1 rénovée du quadrilatère Richelieu permettra de proposer aux publics un parcours de visite libre ou guidée en rapport à l'histoire du site et aux objectifs cibles du projet de rénovation.

Sur le site François-Mitterrand, le développement des actions pédagogiques et de médiation passe par le réaménagement des espaces pour en augmenter les capacités d'accueil.

En complément des offres de médiation sur place, l'éducation culturelle et artistique doit profiter du développement de la médiation numérique à la faveur, notamment, de collaborations avec le ministère de l'Éducation nationale (portail Eduthèque), de partenariats au bénéfice de publics spécifiques (programme Passerelle destiné aux apprentis du bâtiment) ou des publics dits du champ social (financement du Fonds européen d'intégration pour la mise en œuvre de trois projets visant à favoriser l'autonomie des publics en difficulté dans leur rapport avec la culture).

INDICATEUR

Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles

2014	4 200 000
2015	4 350 000
2016	4 500 000

INDICATEUR

Fréquentation de l'offre de médiation et activités pédagogiques à destination des scolaires

2014	24 400
2015	25 500
2016	26 700

C. RENFORCER GALLICA COMME OUTIL DE PARTAGE DES RICHESSES DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE SES PARTENAIRES

Mobiliser toutes les sources d'enrichissement de contenus : nouveau marché de masse des imprimés avec le Centre national du livre, poursuite de l'effort sur les collections spécialisées, coopération numérique nationale, projets spécifiques conduits avec le concours de BnF-Partenariats...

L'enrichissement de Gallica dans toute la diversité des collections, qu'elles soient conservées par la BnF ou par d'autres institutions, demeure un objectif majeur de la période qui s'ouvre. Pour ce faire, l'ensemble des possibilités de financement seront mobilisées, dans une logique de complémentarité : financements sur fonds propres, subventions CNL, mécénats d'entreprise, de fondation ou individuels, financements par projets de recherche, mobilisation des crédits « Investissements d'Avenir » du Commissariat général à l'investissement (projets conduits par la filiale BnF-Partenariats).

L'objectif à long terme poursuivi par la BnF est de tendre vers l'exhaustivité dans le domaine des livres imprimés du fonds français libre de droits (estimé aujourd'hui à 3 millions de documents). Pour y parvenir, sont combinées une logique quantitative (numérisation de masse) et une logique plus qualitative et partenariale selon la nature des fonds.

Instruite de l'expérience de deux marchés de masse successifs, la BnF a acquis une incontestable expertise en matière de numérisation des imprimés qui l'a conduite à retenir plusieurs innovations dans le nouveau marché pluriannuel qui sera lancé en 2014. Ouvert à 30% aux collections de bibliothèques partenaires, ce marché prévoira la numérisation des documents sur place, le passage à un format d'image qui permettra d'améliorer la fluidité des circuits de traitement et de diminuer la taille des espaces de stockage nécessaires à leur conservation et à leur diffusion ainsi que l'adoption de formats pour les livres numériques permettant d'augmenter l'offre documentaire accessible aux publics en situation de handicap visuel (10 000 epub au format Daisy sur la période 2014/2016). Ce marché améliorera également la prise en compte des ouvrages abîmés ou fragiles, permettant ainsi la numérisation de documents qui n'avaient pas pu être traités dans les marchés précédents. Dans le domaine de la numérisation de la presse, un nouveau marché sera lancé en 2015, qui intégrera les dernières avancées issues des projets de recherche auxquels participe la Bibliothèque, en particulier celles développées dans le cadre du projet Europeana Newspapers qui visent à accroître les possibilités d'exploration de la presse numérisée. En parallèle à la recherche active d'un partenaire à même de répondre aux enjeux de volumétrie qui sont ceux de la numérisation de la presse, la Bibliothèque s'engage à augmenter significativement, dès 2014, ses niveaux de numérisation, en passant de 350 000 pages

numérisées par an à 500 000 (y compris numérisation de collections de presse microformes).

INDICATEUR

Nombre de pages de presse numérisées
au titre de Gallica

2014	500 000
2015	500 000
2016	500 000

Dans le cadre du nouveau marché de numérisation des imprimés, ouvert aux collections des autres bibliothèques, la coopération se concentrera sur les programmes thématiques (sciences juridiques, histoire de l'art, guerre 1914-1918, littérature patrimoniale pour la jeunesse) et d'intérêt régional (publications des sociétés savantes locales et régionales, histoire des territoires) ainsi que sur des programmes de complétude de corpus, plus modestes en taille mais précieux sur le plan documentaire.

INDICATEUR

Nombre de documents de bibliothèques partenaires
en ligne dans Gallica (tous modes d'entrées, indexation,
intégration de documents physiques dans les marchés
de numérisation de la BnF, intégration de fichiers
numériques)

2014	370 000
2015	420 000
2016	470 000

L'ensemble des documents numérisés dans le cadre des partenariats conclus par BnF-Partenariats sont mis à disposition de la BnF selon ses formats et standards à des fins de conservation dans SPAR. Par ailleurs, en conformité avec les recommandations européennes et en cohérence avec les objectifs de la BnF, une partie des documents numérisés dans le cadre de ces programmes partenariaux sera mise en ligne et viendra enrichir immédiatement l'offre de Gallica : ainsi 5% des ouvrages numérisés dans le cadre du projet sur le livre ancien sont disponibles dans Gallica, et leur totalité dans les emprises de la BnF ; la collection sonore numérisée dans le cadre du partenariat sera accessible en totalité dans les emprises de la BnF, seuls des extraits sont disponibles sur Gallica dans la mesure où il s'agit majoritairement d'œuvres sous droits. Ainsi, à horizon 2016, ce sont 22 000 livres anciens et 73 000 disques (soit 350 000 titres) qui seront accessibles dans Gallica intramuros, 1 000 livres anciens et des extraits de l'ensemble de l'offre sonore seront consultables à distance. La conclusion de nouveaux partenariats, dans le respect des critères qui seront définis dans la charte des Partenariats, viendra compléter l'offre de Gallica intramuros et, à terme, celle de Gallica.

Contribuer au programme de numérisation et de diffusion des livres indisponibles du XX^e siècle

La BnF lancera dès 2014 un marché de numérisation des livres indisponibles dans le cadre du projet ReLIRE : ce marché ne concernera que les traitements liés à la prise de vue numérique. En effet, les opérations de passage à l'OCR, de transcription des tables des matières et de production de livres numériques seront prises en charge et mises en œuvre par la société de projet créé par le Cercle de la librairie. Une copie de ces productions sera versée à la BnF et contribuera ainsi à l'enrichissement de l'offre de Gallica intramuros.

Cf. ci-dessous ReLIRE

Développer les services à destination des usagers et des partenaires de la BnF : éditorialisation des collections, interfaces innovantes, diffusion dans Gallica de documents numérisés par les autres bibliothèques, interopérabilité, Gallica marque blanche

L'éditorialisation des collections de Gallica passera par une structuration des contenus et associera progressivement les partenaires de la BnF à la démarche. Dès 2014, Gallica proposera plusieurs pages éditorialisées facilitant l'accès à ses richesses, ainsi qu'une entrée Gallica Territoires qui vise à rassembler les documents relatifs au patrimoine régional, à donner davantage de visibilité aux corpus locaux et à favoriser la réappropriation par les partenaires de cette richesse documentaire. Une entrée Gallica Monde sera également instruite, afin de faire connaître les ressources de Gallica sur les pays étrangers et d'encourager leur valorisation et leur réutilisation au niveau international. L'amélioration constante des services de Gallica constitue une condition de la croissance de son audience. La BnF poursuivra ainsi le développement d'interfaces innovantes tout au long de la période à venir. Dès 2014, le nouveau moteur de recherche de Gallica sera intégré à Gallica intramuros, des interfaces de consultation de nouveaux types de documents seront déployés (objets, vidéos) et la refonte du visualiseur sera menée à bien.

INDICATEUR

Fréquentation de Gallica (nombre de visites)

2014	16 500 000
2015	19 000 000
2016	21 000 000

De même que les interfaces et les services aux usagers, les services proposés aux bibliothèques partenaires seront améliorés, notamment dans le cadre de l'Espace Coopération.

En proposant le développement d'une interface de bibliothèque numérique aux couleurs des partenaires en complément de l'intégration de leurs fichiers numériques dans Gallica et dans SPAR, « Gallica marque blanche » constitue

un outil puissant de développement de Gallica et de diffusion du patrimoine numérisé, en permettant la mutualisation des coûts de développement d'une bibliothèque numérique. Après l'expérience conduite avec la BNUS en 2013 avec le lancement de Numistral, il s'agit désormais de définir les conditions de l'extension de cette offre d'interface personnalisée aux autres bibliothèques intéressées.

2014

Définition des conditions d'extension de la prestation Gallica marque blanche

D. RENFORCER LA COOPÉRATION DE LA BnF AVEC LES TERRITOIRES

La BnF veillera à renforcer son action en faveur des territoires, s'inscrivant ainsi dans les orientations du MCC qui a souhaité, à compter de 2012, instaurer « un nouveau partenariat avec les collectivités locales » et conduire « une politique ambitieuse en matière de patrimoine », en s'appuyant notamment sur les établissements publics opérateurs.

Associer les bibliothèques de dépôt légal imprimeur à la collecte de l'internet et à la diffusion des archives du web

Le Code du patrimoine dispose dans son article R.132-23-2 que les sites collectés par la BnF au titre du dépôt légal de l'internet peuvent être consultés dans des organismes habilités par arrêté du ministère de la Culture et de la Communication. À ce stade, il est envisagé que ce service soit déployé dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) liées par convention à la BnF, afin de constituer un réseau de bibliothèques couvrant toutes les régions. Grâce à l'application de collecte du web, les bibliothèques de dépôt légal pourront également être associées à la constitution des archives du web par des sélections de sites d'intérêt local ou régional bénéficiant de collectes ciblées de la BnF.

La BnF souhaite construire cette nouvelle offre de façon progressive avec les BDLI, dès 2014, sous réserve de la publication de l'arrêté en cours d'élaboration, à titre expérimental, puis, à partir de 2015, dans le cadre de nouvelles conventions-cadres liant la Bibliothèque aux BDLI.

INDICATEUR

Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web dans leurs emprises

2014	3 (expérimentation)
2015	8
2016	15

Développer des programmes de signalement et de valorisation numérique des fonds patrimoniaux, notamment dans le cadre des Pôles associés régionaux

Les actions s'inscrivent dans la continuité de celles mises en œuvre au cours de la dernière période : amélioration du référencement des fonds anciens, spécialisés et locaux dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNbfd) ; renforcement du signalement du patrimoine, en particulier dans le cadre de programmes régionaux et thématiques de rétroconversion et de catalogage et référencement dans la base Patrimoine du Catalogue collectif de France ; poursuite de l'actualisation du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises (CGM) ; accélération de l'élaboration de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG).

Dans le domaine de la valorisation numérique, la BnF poursuivra la mise en œuvre du programme national de numérisation des publications savantes locales et régionales et la numérisation des imprimés en histoire locale des bibliothèques partenaires. Ces programmes bénéficieront en particulier de la valorisation dans Gallica au travers de l'entrée Gallica Territoires (cf. supra).

Une plus grande articulation entre les programmes de numérisation de la BnF et ceux mis en œuvre par les collectivités territoriales sera recherchée, au travers de la participation des partenaires des territoires aux programmes de numérisation nationaux thématiques mais aussi par la prise en compte par la BnF, pour la numérisation de ses propres collections, de corpus s'inscrivant dans des projets documentaires et culturels portés par d'autres bibliothèques.

Proposer des services et outils mutualisés performants liés au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires et au Catalogue collectif de France

Il s'agira également pour la Bibliothèque d'élargir et diversifier son offre de services et d'outils numériques mutualisés à l'échelle nationale, répondant ainsi à une forte demande des bibliothèques, en particulier les services liés au Catalogue collectif de France.

Une étude réalisée en 2013 sur « l'évolution du Catalogue collectif de France dans l'environnement numérique » a permis d'identifier un certain nombre d'actions à mettre en œuvre. Il s'agit ainsi d'améliorer la visibilité des documents numérisés des bibliothèques partenaires par le biais de leur référencement dans les bases Patrimoine et Manuscrits, d'améliorer le référencement des métadonnées dans des bases bibliographiques externes, en priorité celle du CERL (Consortium of European Research Libraries), et sur le web, de développer des outils de réutilisation et d'appropriation des données et des interfaces du CCFr et du RNbfd par les partenaires, de développer un outil national de production en EAD pour la description des collections d'archives et manuscrits des institutions documentaires françaises et d'inscrire les évolutions du CCFr en convergence avec celles autres catalogues.

INDICATEUR

Fréquentation du CCFr (nombre de visites)

2014	390 000
2015	400 000
2016	410 000

E. METTRE À DISPOSITION L'EXPERTISE BnF AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES

La BnF s'est vue confier de nouvelles missions, qui font d'elle un opérateur de confiance et de référence dans le domaine des données bibliographiques et de la gestion des documents numériques au travers de dispositifs impliquant des partenaires de l'interprofession du livre et de la société civile. Le développement de ces activités, qui viennent compléter l'offre d'expertise et de conseil dans le domaine de la conservation préventive, de la restauration, de la numérisation ou encore l'offre de formation dans le domaine de la littérature pour la jeunesse, constitue un enjeu de la période qui s'ouvre.

Développer l'offre de tiers archivage de SPAR

La BnF souhaite intensifier ses efforts de mutualisation de SPAR, en faisant bénéficier d'autres institutions de son savoir-faire et de l'expérience acquise à l'occasion du développement et de la mise en production de ce projet. Cette mutualisation est souhaitable pour des questions de soutenabilité et de partage des coûts.

Elle développera ainsi son offre de tiers archivage aux institutions, essentiellement de la sphère culturelle et patrimoniale, sur la base de l'offre tarifaire élaborée en 2012.

INDICATEUR

Nombre de partenaires et de clients de SPAR

2014	236 partenaires et 2 clients
2015	246 partenaires et 3 clients
2016	256 partenaires et 4 clients

Étendre le service d'édition adaptée (projet PLATON) aux fichiers de périodiques et améliorer les modalités de dépôt et de réception des fichiers pour augmenter le nombre des textes adaptés

Les actions qui seront conduites par la BnF au cours de la période viseront à promouvoir auprès des éditeurs le nouveau service d'adaptation des fichiers de périodiques par transfert automatisé de fascicules de périodiques via des agrégateurs de contenus, à étendre l'utilisation du protocole FTP aux livres pour améliorer les modalités de

dépôt et de réception, tout en favorisant les mutualisations possibles de flux de données dans le cadre de ce dispositif et dans celui du dépôt légal numérique, sur la base d'une participation volontaire des déposants.

Publier chaque année la liste des références de livres indisponibles répondant aux axes documentaires retenus par le comité scientifique du projet et développer, à l'attention des auteurs, ayants droit et éditeurs, les services du site Internet ReLIRE

La BnF mènera à bien la nouvelle mission qui lui a été confiée de publier annuellement le 21 mars une nouvelle liste de références de livres indisponibles, tenant compte des axes documentaires fixés par le comité scientifique ReLIRE. Elle veillera également à assurer aux utilisateurs le service lié au registre, le traitement des demandes en relation avec la SOFIA et fera évoluer le site pour en faciliter l'utilisation par les auteurs, ayants droit et éditeurs. Elle veillera également à la plus grande fluidité du traitement des données depuis le registre vers les chaînes de numérisation.

Participer à la constitution d'un registre public des métadonnées (rapport Lescure) avec l'interprofession du livre et l'ABES

Le rapport Lescure (Mission Acte II de l'exception culturelle – Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique, mai 2013) préconise la création, sous l'égide des organismes gestionnaires du dépôt légal, et en partenariat avec les sociétés de gestion collective et les organisations professionnelles, des registres ouverts de métadonnées.

Plusieurs actions du présent contrat de performance sont cohérentes avec cette préconisation, qu'il s'agisse de la collaboration avec les éditeurs pour la mise en œuvre du dépôt légal numérique et du développement de l'Extranet du dépôt légal, de la collaboration avec l'Enseignement supérieur et la recherche (ABES, ISTEEX) dans le domaine bibliographique et pour le signalement de la documentation électronique acquise, du développement d'un écosystème interopérable de données culturelles à partir de data.bnf.fr ou encore de l'établissement de l'agence d'enregistrement ISNI.

La BnF sera naturellement appelée à jouer un rôle majeur dans le domaine du livre dans les suites qui seront réservées à cette préconisation.

F. CONSOLIDER LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE LA BNF

Contribuer, notamment à travers Europeana, à la construction de l'Europe de la culture

La BnF se fixe pour ambition de s'engager dans trois nouveaux projets à l'horizon 2016, dans le cadre des pro-

« Un opérateur de confiance »

grammes européens mis en place par la Commission européenne à compter de 2014 (Europe creative, Horizon 2020).

Au-delà de la poursuite de l'enrichissement du portail Europeana, ces projets s'articuleront essentiellement autour de la médiation et de la réutilisation de ses contenus numériques, avec des projets tournés vers le développement dans Europeana d'une offre éducative et culturelle, une meilleure exploitation des potentialités du web sémantique, notamment en matière de multilinguisme.

Dans le domaine bilatéral, la BnF poursuivra les relations scientifiques extrêmement fructueuses qu'elle entretient de longue date avec ses partenaires d'Europe de l'Ouest et du Nord mais entend également développer ses partenariats avec ses homologues de l'Est et du Sud de l'Europe, en s'appuyant sur des programmes coopératifs de numérisation (Pologne, Russie, Italie et/ou Turquie) comme sur le rôle d'impulsion que lui confère le renouvellement du mandat de son président à la tête de la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales européennes (CENL).

2014

Achèvement des projets Europeana 14-18, Europeana Newspapers, Succeed et Awareness ; démarrage du projet Europeana Sounds ; préparation des candidatures aux nouveaux programmes européens Europe Creative et Horizon 2020

2015

Candidature pour trois nouveaux projets européens

2016

Lancement de trois nouveaux projets européens

Soutenir la Francophonie (développement du RFN, soutien à la préservation et à la diffusion des patrimoines locaux, développement d'une offre en langue française dans les Bibliothèques nationales locales...)

Membre fondateur du Réseau numérique francophone (RFN) avec 5 autres institutions, la BnF se doit de contribuer activement à son développement, notamment en participant à l'enrichissement des contenus du portail, à leur promotion et leur (ré)utilisation par les usagers de l'ensemble du monde francophone. Cet engagement prendra la forme d'un pilotage d'appels à projets autour de l'offre pour la jeunesse, de la sauvegarde des manuscrits contemporains

et de l'extension à la francophonie de l'opération Grande Collecte 14-18. Par ailleurs, la BnF proposera le développement à titre expérimental d'une offre, de type « Gallica marque blanche », pour une des bibliothèques membres du consortium.

Enfin, la BnF continuera à apporter son soutien en expertise et en formation aux bibliothèques francophones, notamment en accompagnant les projets de création et les situations d'urgence. Elle participe ainsi au plan de sauvegarde du patrimoine malien engagé par l'UNESCO et initiera en 2015 un cycle de formation destiné aux professionnels maliens pour la conservation, la numérisation et la diffusion des manuscrits de Tombouctou. Avec le CNL, elle poursuivra ses actions pour favoriser la présence de fonds en français dans ces bibliothèques (ouverture de deux nouveaux « espaces français »).

2014

Lancement d'appels à projets auprès du RFN

2015

En fonction des réponses aux appels à projets, lancement des projets retenus

2016

Mise en œuvre des projets retenus

et numérique, bibliothèques numériques et médiation, dépôt légal y compris de l'internet, jeunesse).

Enfin, à travers sa participation aux grandes instances internationales, la BnF continuera à contribuer de manière significative à l'innovation et au développement des bibliothèques. Ainsi, outre la présidence de la Conférence des bibliothèques nationales européennes et la présidence en 2014 de l'International Internet Preservation Consortium (IIPC), consortium international sur l'archivage du web, la BnF co-préside le comité d'organisation de la conférence annuelle de l'International Federation of Library Associations (IFLA), qui se tiendra à Lyon en août 2014. Elle continuera par ailleurs à participer à la gouvernance des grandes organisations de normalisation telles que le VIAF, fichier d'autorité international virtuel.

G. ÊTRE UN ACTEUR IMPORTANT DES PROGRAMMES DE RECHERCHE NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Renforcer les synergies de la BnF avec le monde de la recherche en suscitant des partenariats de recherche dans le cadre des appels à projets de financement (ANR, Labex, MCC, CEE...) et en stimulant de nouvelles collaborations scientifiques en « humanités numériques »

Depuis 2011, la BnF occupe une place importante dans le nouveau paysage de la recherche nationale en étant partenaire de quatre laboratoires d'excellence (LABEX) et de deux équipements d'excellence (EQUIPEX) et en signant des accords ponctuels de coopération avec d'autres LABEX ou PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur). Cette position privilégiée lui permet de développer de nouvelles collaborations scientifiques et d'explorer des champs d'étude originaux, en relation notamment avec les importantes collections numérisées au cours des dernières années. La BnF entend ainsi poursuivre dans la voie de programmes de recherche qu'elle a déjà entrepris en faisant émerger, au cours de la période 2014-2016, plusieurs projets de « recherche et développement » menés en partenariat avec des équipes spécialisées de recherche. Elle se donne également pour ambition, d'ici 2016, d'expérimenter un modèle de « coopération numérique » avec le monde universitaire de la recherche permettant de faire fructifier les collaborations scientifiques qui lui sont proposées dans le domaine des humanités numériques aujourd'hui en forte expansion dans les disciplines d'excellence de la Bibliothèque.

Développer l'étude et la connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique

Les usages en ligne du patrimoine numérisé ou nativement numérique constituent depuis quelques années un objet d'étude important pour la BnF, soucieuse d'adapter ses services dans ce domaine et de comprendre les types

S'appuyer sur le patrimoine universel et l'expertise de l'établissement pour préparer l'avenir

L'action internationale de la BnF s'est construite autour de deux axes forts : le caractère universel de ses collections et l'expertise de ses équipes, tant dans le domaine du patrimoine que de l'innovation. Ces outils seront mobilisés pour préparer l'avenir, que ce soit avec les grands pays émergents ou les pays avec lesquels elle entretient des relations historiques plus anciennes (États-Unis notamment). Les programmes de numérisation partagée initiés ces dernières années seront poursuivis (Brésil), développés (Chine) ou achevés (Japon). D'autres programmes sont à l'étude ou entreront dans une phase préparatoire en 2014 et 2015, notamment avec l'Inde. Certains ont vocation à s'inscrire dans une dimension multilatérale, notamment avec des grands ensembles géographiques avec lesquels la France a partagé pour un temps son histoire, tels que l'Indochine française, le Levant ou plus généralement le monde arabo-musulman.

Bénéficiant d'une large reconnaissance internationale pour son expertise et sa capacité d'innovation dans le domaine des bibliothèques, la BnF contribuera à la création des bibliothèques nationales du Liban, de Madagascar, de Maurice ou encore du Qatar ou de Bahreïn. Face à une demande internationale croissante dans le domaine de la formation, elle souhaite développer une offre spécifiquement destinée aux professionnels étrangers, qui s'articulera autour de ses domaines d'excellence (conservation physique

d'appropriation que son offre suscite. La BnF souhaite donner à ce nouveau champ d'étude une forte cohérence scientifique et une vraie visibilité, dans et hors ses murs : elle s'est pour cela dotée en 2012 d'un Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (Bibli-Lab), créé en partenariat avec l'école Télécom Paris-Tech, qui permet de conduire des programmes annuels ou pluriannuels centrés sur les usages des collections numériques. Deux programmes ont été lancés en 2013 et se poursuivront en 2014 : l'un sur le patrimoine numérisé de la Grande Guerre, conduit dans le cadre d'un LABEX, l'autre sur l'observation des usages de Gallica. À la faveur d'appels à projets nationaux et internationaux à venir, la BnF souhaite pouvoir lancer d'ici 2016 plusieurs projets permettant d'expérimenter des méthodes d'analyse du web innovantes et de mieux comprendre ainsi le devenir du patrimoine en ligne (contenu et données bibliographiques).

Diffuser et valoriser les résultats de la recherche, notamment par la voie numérique

La BnF a été pionnière dans le paysage des institutions culturelles en ouvrant, en 2012, un portail d'archives ouvertes (HAL-BnF), créé en collaboration avec le Centre pour la communication scientifique directe du CNRS et offrant aux chercheurs de l'établissement un outil de valorisation, de diffusion et de conservation pérenne de leur production scientifique. La BnF entend poursuivre dans cette voie en procédant, sur son site institutionnel, à la mise en ligne de la bibliographie des productions scientifiques de ses personnels et en déployant d'ici 2016 un logiciel de publication en ligne adapté aux catalogues scientifiques qu'elle produit (inventaires, catalogues raisonnés, ...).

2014

Engagement d'un projet « humanités numériques » en partenariat avec le Labex OBVIL ; prospection en vue de monter un ou des projets de recherche innovants et recherche de partenaires

2015

Présentation des projets dans le cadre d'appels à projets nationaux et internationaux

2016

À l'occasion de l'appel à projets du plan triennal de la recherche 2016-2018, rééquilibrage des projets pour développer ceux du champ de l'innovation numérique

Optimiser les ressources de la Bibliothèque au service de ses missions fondamentales

Afin de relever les défis posés par les deux premiers axes stratégiques et plus généralement pour bien remplir ses missions statutaires, la Bibliothèque doit progresser dans la gestion de ses moyens et optimiser ses ressources.

Faisant le constat non seulement d'une diminution des subventions publiques mais également des opportunités créées par les évolutions de la gestion publique, la BnF s'engage à accélérer les réformes de sa gestion d'ores et déjà initiées.



Il sera en premier lieu nécessaire de mobiliser les ressources humaines, en particulier grâce à une véritable gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. La BnF souhaite s'inscrire dans une démarche volontaire de responsabilité sociale partagée puisque les agents au service de l'établissement sont sans aucun doute sa première richesse.

À ceci s'ajoute la nécessité, pour la Bibliothèque, de rénover ses modes de gestion administrative et financière afin de développer des marges de manœuvres nécessaires à l'accomplissement de ses missions, au lancement de projets nouveaux qui se profilent, à la réalisation des investissements. La maîtrise des dépenses de fonctionnement passera par la mise en œuvre des chantiers d'optimisation lancés en 2012 et par une politique d'achats rationalisée. Les marges de manœuvres dégagées sur les dépenses seront complétées par une recherche active de ressources propres tant en mécénat qu'en recettes commerciales, liées notamment à la gestion de ses espaces. L'actualisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la BnF, la poursuite du chantier du quadrilatère Richelieu et l'optimisation de l'exploitation des différents sites grâce à une maîtrise d'ouvrage rénovée constituent les principaux leviers en ce domaine. L'engagement en faveur du développement durable, inclus dans la responsabilité sociale de l'établissement, sera maintenu.

A. ADAPTER LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU NOUVEAU CONTEXTE

Mettre les grands enjeux au cœur du dialogue social

La BnF s'attachera à rapprocher les agents et les services gestionnaires, en améliorant la connaissance des règles de gestion. Le recours à la direction des ressources humaines doit s'imposer comme un acte naturel pour les agents comme pour l'encadrement. L'audit en responsabilité sociale qui sera mené en 2014 ainsi que le plan d'action qui en découlera, de même que la politique de santé et de sécurité au travail, participeront au maintien de l'indispensable climat de confiance.

2014

Réalisation d'un audit en responsabilité sociale

2015

Élaboration et mise en œuvre de plan d'action suite aux résultats de l'audit

Mieux utiliser les ressources de la Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

En développant la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, la politique de ressources humaines facilitera l'adaptation des personnels aux

mutations des métiers et de l'organisation, tant pour la numérisation que pour les métiers techniques et administratifs. L'élaboration d'une cartographie des emplois et l'établissement d'un état prévisionnel des besoins deviennent deux réalisations prioritaires nécessaires à la conduite du changement.

Développer l'accompagnement des agents (carrières, parcours métiers, formation professionnelle, suivi encadrement, mobilité, accessibilité et handicap)

La BnF formalisera de manière exhaustive les processus liés aux fonctions essentielles que sont la chaîne du recrutement, la mobilité et l'orientation professionnelle et la conduite du changement, en vue notamment d'harmoniser les pratiques au sein de l'établissement. L'objectif est de construire des parcours professionnels valorisants pour les agents qui permettent également un partage de connaissances et de compétences au sein même de la Bibliothèque. Le plan de formation soutiendra cet objectif. Il visera principalement à former des formateurs susceptibles de diffuser leur savoir dans tout l'établissement.

INDICATEUR

Part des personnels formés ayant bénéficié d'une formation dispensée en interne

2014	56%
2015	57%
2016	58%

2014

Élaboration d'une cartographie des emplois

2015

Établissement d'un état prévisionnel des besoins

Maintenir une politique d'action sociale de haut niveau

La BnF étudiera les différentes possibilités de conforter la réservation de logements dont les agents peuvent bénéficier. Elle s'attachera par ailleurs à conserver une offre attractive et variée en matière d'action sociale (aides financières et prêts sociaux, protection sociale, prévoyance et préparation retraite, conseils juridiques, loisirs et vacances, ...).

Développer la santé au travail et la prévention des risques

La BnF fera de la prévention des risques, notamment des risques psycho-sociaux, une priorité. Cette démarche s'appuiera en particulier sur l'animation d'un réseau de prévention au sein de l'ensemble des services de la Bibliothèque.

B. VISER UN NIVEAU ACCRU DE RESSOURCES PROPRES

Développer un modèle de partenariats innovants au travers de BnF-Partenariats selon une charte éthique conforme aux valeurs de la Bibliothèque

Le programme des Investissements d'avenir comporte un volet dédié à la numérisation du patrimoine et à sa valorisation. Afin d'en bénéficier, la Bibliothèque a choisi de recourir à de nouveaux modèles économiques, en complément des programmes qu'elle met en œuvre sur financements du CNL ou sur fonds propres, et créé à cet effet une filiale spécialisée, BnF-Partenariats. Les partenariats recherchés ne constituent pas seulement un levier financier mais grâce au dialogue avec les industries créatives, permettent de développer de nouvelles compétences et de toucher de nouveaux publics.

Une charte des partenariats formalisera en 2014 les règles que BnF-Partenariats doit appliquer dans le choix des projets et les conditions de leur mise en œuvre, en référence aux directives européennes.

2014

Charte des partenariats (Conseil d'administration)

Renforcer la stratégie de mécénat au service des priorités de la BnF (haut niveau d'acquisitions patrimoniales, publics défavorisés, restauration de Richelieu, etc.)

La stratégie de développement du mécénat conduite par la BnF vise à fidéliser ses mécènes, à accroître les recettes, à diversifier les sources de soutien, notamment à l'étranger. La recherche de mécénats bénéficiera à une pluralité d'activités et de projets, tels que la création de nouvelles bourses de recherche ou l'aide à des projets de restauration. Les mécénats de compétences seront encouragés. En complément des apports des grands mécènes, la Bibliothèque conduira des campagnes de souscription publique pour des opérations qui s'y prêteraient. En outre, un fonds de dotation sera créé au cours de la période.

INDICATEUR

Montant des mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs (fonctionnement et investissement)

2014/2016 Maintien des montants globaux levés au cours de la période 2011/2013 (13,60 M€)

Développer les ressources commerciales (reproductions, éditions, ...)

Les ressources liées à des activités commerciales doivent progresser de façon importante afin de contribuer à l'équilibre budgétaire de l'établissement. Les ressources actuelles doivent se développer en volume et surtout être complétées par des ressources nouvelles dans des secteurs en croissance, notamment la formation.

S'agissant des principales recettes d'activité, les perspectives d'accroissement reposeront sur la poursuite de la modernisation du service de reproduction (numérisation et impression à la demande) entreprise dans le cadre du précédent contrat de performance, et qui devra se traduire en progression du chiffre d'affaires, notamment auprès des professionnels de l'image. Ainsi, le développement de la vente d'images numérisées en haute définition et de la redevance d'utilisation commerciale associée constitue la priorité de la période à venir ; il s'appuiera sur le lancement, à l'horizon de 2015, d'une nouvelle banque d'images intégrant, entre autres, les principaux fonds sous droits. La réduction des délais de traitement des commandes, la simplification de la tarification de la redevance d'utilisation commerciale (2014) et la diversification de l'offre de produits (texte OCR, 2015), contribueront à élever la qualité de service et le niveau de satisfaction des clients.

Les éditions constituent également une source importante de ressources nouvelles pour la Bibliothèque. La BnF entend publier chaque année au moins un catalogue d'exposition à fort potentiel ainsi que des ouvrages de valorisation à destination du grand public, susceptibles de réduire les aléas des expositions. Pour continuer à soutenir la production d'ouvrages scientifiques de référence (inventaires, actes de colloques, ...), elle tirera le meilleur parti des évolutions de l'édition électronique, en particulier de l'offre en ligne sur la plateforme OpenEdition Books mise en service en 2013, vecteur d'élargissement de la diffusion et de réduction des coûts, tant pour les ouvrages du fonds que pour les nouveautés.

INDICATEUR

Montant des recettes d'activité (agrégats Principales activités et Autres activités (hors Produits de gestion) de la liasse budgétaire - en fonctionnement uniquement)

2014	7,52 M€
2015	8,80 M€
2016	9,32 M€

C. FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE GESTION

Maîtriser les dépenses notamment par la mise en œuvre des chantiers d'optimisation

Confrontée à une diminution de la subvention pour charges de service public, la Bibliothèque est tenue de contenir

ses dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'un véritable défi dans la mesure où plusieurs types de dépenses sont inéluctables et sujets à des augmentations régulières, à l'instar des fluides. Les chantiers d'optimisation lancés dès la fin de l'année 2012 sur de grands domaines de l'activité de l'établissement contribueront à la réalisation de cet objectif. Les économies et optimisations prévues dans ce cadre ont été intégrées à la construction du budget primitif 2014, au triennal 2014-2016 et à la définition des cibles d'emplois par structure.

INDICATEUR

Dépenses de fonctionnement courant

Agrégat 1 : Maintenance des sites et des équipements
2014/2016 -8% par rapport aux dépenses 2011/2013

Agrégat 2 : Maintenance informatique et infogérance
2014/2016 -5% par rapport aux dépenses 2011/2013

Agrégat 3 : Logistique et exploitation (hors fluides)
2014/2016 -1% par rapport aux dépenses 2011/2013

Poursuivre la modernisation financière et comptable

L'établissement s'attachera à accélérer les actions de modernisation d'ores et déjà enclenchées et mettra en œuvre les réformes importantes qui vont modifier ses processus budgétaires et comptables, notamment dans le cadre du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

S'agissant du contrôle interne, l'objectif est d'achever la description des macro-processus, la rédaction des procédures, la cartographie des risques pour chaque processus et de mettre en place des actions correctives voire de nouvelles procédures plus simples et sécurisées.

L'établissement s'est engagé dans la dématérialisation des pièces de la chaîne de la dépense et de la recette. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de la création d'un véritable service facturier, où réception et gestion des factures seraient entièrement effectuées par l'Agence comptable.

La certification des comptes s'appliquera à partir de l'exercice 2014. Le but est de parvenir à une certification sans réserve des comptes.

Le passage en gestion budgétaire et comptable selon les termes du décret du 27 novembre 2012 « GBCP » est une étape importante à franchir. L'impact sur la programmation des actions, l'élaboration budgétaire, le suivi de son exécution et les restitutions aux tutelles est tel que l'établissement a choisi de s'y préparer dès 2014.

2015

Certification des comptes 2014

2016

Certification sans réserve des comptes 2015

« Réussir la réouverture de Richelieu »

Mettre en place une politique des achats

Il s'agit, en premier lieu, de mettre en place un comité de lancement des marchés, chargé de se prononcer sur le périmètre des marchés avant le lancement des procédures de passation. En second lieu, une cartographie des achats sera élaborée et un directeur des achats sera désigné. L'analyse et la comparaison des marchés, tels que présentés lors du comité de lancement des marchés et à l'issue de la procédure de passation, permettront de définir des pistes d'amélioration comme, par exemple, la mutualisation renforcée de certains achats à l'échelle de l'établissement.

2015

Élaboration d'une cartographie détaillée des achats

D. ADAPTER LES RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET INFORMATIQUES À L'ÉVOLUTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Réussir l'achèvement de la phase 1 de la rénovation du quadrilatère Richelieu et engager la phase 2, chantier majeur de ce nouveau contrat

Le calendrier des travaux de rénovation du quadrilatère Richelieu prévoit la livraison de la zone 1 en juin 2015 pour une ouverture au public au premier semestre 2016. Pour préparer cette ouverture, la BnF a déjà engagé les transferts de collections et de services depuis 2013. D'ici 2016, environ 50 km^l et 170 m³ de collections supplémentaires seront à préparer et à transférer soit vers les sites François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges, soit vers la zone 1. Environ 320 agents seront réinstallés dans la zone 1 à partir de l'été 2015. Enfin, le mobilier précieux sera également à transférer et à conserver dans un lieu adéquat.

Parallèlement au chantier principal piloté par l'OPPIC, la BnF rénovera les salles de lecture des départements des Arts du spectacle et des Manuscrits, ainsi que la maison dite de l'Abbé Barthélémy.

Quant à la phase 2, les études architecturales de la zone 2 seront achevées entre 2014 et 2016 (avant-projet détaillé et projet-dossier de consultation des entreprises).

Poursuivre la rationalisation et la valorisation du patrimoine immobilier (en incluant la problématique du bâtiment de Louvois) et actualiser le SPSI

Le bâtiment du 2, rue de Louvois qui abrite le département de la Musique et diverses associations sera restitué à la

fin des travaux de la phase 2 du quadrilatère (2019-2020). Les études d'aménagement du projet Richelieu vont ainsi être poursuivies en intégrant le département de la Musique dans le quadrilatère.

Par ailleurs, la réflexion sur l'augmentation de la capacité des magasins du site de Bussy Saint-Georges va se poursuivre pour répondre à la saturation annoncée des magasins de collections.

Enfin, les espaces de la Bibliothèque de l'Arsenal vont être réorganisés pour accueillir de nouvelles activités, notamment une « Maison des métiers du livre » et l'association « le printemps des poètes ».

Optimiser l'exploitation des sites et adapter la politique de maintenance aux contraintes liées au renouvellement des équipements techniques majeurs

Une double réflexion est menée, non seulement pour optimiser et limiter la consommation des fluides sur l'ensemble des sites mais aussi pour réduire les coûts de maintenance. Une mission d'assistance a été confiée, en ce sens, à un cabinet spécialisé pour bénéficier au mieux de l'outil GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) et réfléchir à la rédaction de marchés de maintenance intégrant une logique de résultats et permettant de conduire à des économies globales. Ces nouveaux marchés seront mis en œuvre progressivement à l'expiration des contrats en cours.

Par ailleurs, une étude menée en 2013-2014 permettra de disposer d'un programme décennal (2015-2025) de renouvellement des équipements des différents sites.

Tenue annuelle d'un Comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI)

E. CONFIRMER L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développer les clauses de développement durable dans les marchés publics

Il s'agit d'intégrer au mieux des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics notamment en contractant avec la maison de l'emploi de Paris et en intégrant dans les opérations de travaux une réflexion autour de l'optimisation énergétique et une démarche en coût complet.

Mieux prendre en compte les exigences de développement durable dans l'exploitation des bâtiments (fluides, étanchéité, espaces verts)

La BnF intégrera dans ses marchés d'équipements techniques toutes les actions permettant de réduire ses consommations de fluides et notamment :

- l'optimisation de la programmation des éclairages pour une consommation électrique minimale ;
- le remplacement des équipements lourds consommateurs d'énergie par des équipements plus économes dans le cadre du programme décennal (2015-2025) ;
- la recherche d'économies par une meilleure régulation globale des équipements de climatisation du site François-Mitterrand.

INDICATEUR

Consommation électrique des sites François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges

2014	-2% (FM) / -4% (Bussy)
2015	-2% (FM) / -4% (Bussy)
2016	-2% (FM) / -4% (Bussy)

Encourager les bonnes pratiques individuelles

La BnF continuera à optimiser le tri des déchets pour diminuer leur volume et accroître leur valorisation ou leur recyclage, elle poursuivra la politique de réduction du parc d'imprimantes bureautiques en l'adaptant aux besoins strictement nécessaires ainsi que de son parc automobile en étudiant la possibilité d'acquérir des véhicules hybrides, réduira la consommation de papier. Elle intégrera systématiquement l'adéquation besoin/moyens dans les achats.

Réduire l'empreinte écologique des actes de gestion

L'objectif est de diminuer considérablement le nombre d'actes de gestion imprimés. Pour ce faire, l'établissement s'est engagé dans une démarche de dématérialisation et de partage des actes de gestion. Une solution informatique est en cours de déploiement auprès de services pilotes. Cet outil a pour finalité le stockage de toutes les pièces afférentes à la gestion quotidienne des services administratifs (devis, commandes, factures, pièces justificatives, mandats, etc.).

L'objectif est de généraliser la dématérialisation des actes de dépenses et de recettes avant 2016 afin d'économiser plus d'une tonne de papier par an.

{BnF | Bibliothèque
nationale de France

François-Mitterrand

Quai François Mauriac, Paris 13^e _ 33 | 0 | 1 53 79 53 79

Richelieu

5, rue Vivienne et 2, rue Louvois, Paris 2^e _ 33 | 0 | 1 53 79 53 79

Bibliothèque de l'Arsenal

1, rue de Sully, Paris 4^e _ 33 | 0 | 1 53 79 39 39

Bibliothèque-musée de l'Opéra

Place de l'Opéra, Paris 9^e _ 33 | 0 | 1 53 79 37 40

Maison Jean Vilar

8, rue de Mons, 84000 Avignon _ 33 | 0 | 4 90 86 59 64

Centre technique (CTBnF)

14, avenue Gutenberg, 77607 Bussy-Saint-Georges _
33 | 0 | 1 53 79 38 44

Centre de conservation Joël Le Theule

Le Château, 72300 Sablé-sur-Sarthe _ 33 | 0 | 2 43 95 19 92

bnf.fr